



Rentrée 2024/2025

Madame, Monsieur,

Votre enfant **né en 2021** est en âge d'entrer à l'école maternelle en septembre 2024.

✓ Pour l'inscription des élèves à l'école, vous devez dans un premier temps vous rendre à la mairie.

Un certificat d'inscription vous sera délivré sur présentation :

- du livret de famille
- d'une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- d'un justificatif de domicile

✓ Vous pourrez ensuite contacter l'école au **02.32.84.02.98** de préférence le midi (12h30/13h15) ou par mail à l'adresse suivante **0760568e@ac-normandie.fr**. Il est possible de me contacter au **02.35.31.96.25** en dehors des horaires du midi.

Lors de notre rencontre, vous devrez vous munir :

- du livret de famille.
- du certificat d'inscription délivré par M. le Maire, sauf s'il m'a été transmis par la Mairie.
- du carnet de santé de votre enfant avec les vaccinations obligatoires à jour.

Un certificat de radiation sera demandé pour les élèves déjà inscrits dans une autre école.

Pour les élèves nouvellement inscrits en maternelle, une date de visite de l'école vous sera communiquée courant mai par mail.

Elodie QUEVAL, directrice